



CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

CG/pk

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 16 avril 2012

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 19 mars 2012
2. Présentation du bilan financier des grands chantiers du Fonds du Rail par Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures
3. Demande d'avis du Ministre de l'Intérieur et à la Grande-Région (voir courriers électroniques du 2 et du 27 mars 2012)
- Préparation à la réunion du 20 avril 2012
4. Examen des derniers transferts de crédit (voir courrier électronique du 3 avril 2012)

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Anne Brasseur, M. Félix Braz, M. Lucien Clement, M. Fernand Diederich, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Gast Gibéryen, M. Lucien Lux, Mme Martine Mergen, M. Roger Negri

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des Infrastructures

M. Jeannot Poeker, Mme Félicie Weycker, du Ministère du Développement durable et des Infrastructures

M. Jean-Marie Franziskus, Mme Manon Mehling, M. Henri Werdel de la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois (CFL)

Mme Caroline Guezennec, de l'administration parlementaire

*

Présidence : Mme Anne Brasseur, Président de la Commission

*

1. **Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 19 mars 2012**

Le projet de procès-verbal est adopté.

2. Présentation du bilan financier des grands chantiers du Fonds du Rail par Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures

Madame le Président rappelle que la dernière présentation du bilan financier des grands chantiers du Fonds du Rail a eu lieu le 18 juillet 2011.

Un dossier comprenant une carte des projets ferroviaires en cours de réalisation, un tableau récapitulatif du bilan financier des grands projets ferroviaires ainsi que des photos illustrant les travaux réalisés est distribué aux membres de la Commission et repris en annexe.

Monsieur le Ministre signale que le tableau récapitulatif a été modifié en fonction des remarques formulées par la Commission au cours de la réunion du 18 juillet 2011. Il ajoute que, depuis cette réunion et parmi tous les projets en cours, hormis ceux qui ont été ou doivent encore être modifiés (pour certains, augmentation du budget prévu, déjà signalée au cours de la réunion du 18 juillet 2011), aucun dépassement n'est à signaler.

Les commentaires suivants accompagnent la présentation des projets du Fonds du Rail :

Projet achevé :

Projet 6 – Gare Esch-sur-Alzette :

Le projet a été achevé en 2011. Pour rappel, une économie a été réalisée en raison d'une remise accordée à l'achat du poste d'aiguillage (achat groupé avec un autre projet).

Projets en cours :

Projet 3 – Renouvellement de voie et infrastructures de la ligne Luxembourg-Gouvy :

Pour rappel, l'économie de presque 50% de son coût, réalisée sur le projet 3a, s'explique essentiellement par des prix extrêmement favorables appliqués par les soumissionnaires. Le projet 3b avait été planifié dans le contexte du concept Train-Tram et est donc arrêté pour l'instant. Des études sont en cours afin de déterminer quels sont les tronçons de la ligne du Nord sur lesquels la capacité devra être augmentée à l'avenir.

Projet 7 – Création d'un faisceau de remisage pour le matériel roulant en Gare de Luxembourg :

Pour rappel, ce projet financé par le Fonds du Rail est combiné à un autre projet financé par la SNCFL. La partie la plus importante du projet a été réalisée. Les travaux situés dans le secteur de Howald sont en attente d'être intégrés dans la planification d'autres projets périphériques (dont le projet 25 – Gare périphérique de Howald). La fin des travaux est prévue pour 2018.

La SNCFL prend en charge les coûts relatifs aux infrastructures et au matériel qu'elle est seule à exploiter.

Projet 10 – Aménagement de nouveaux quais pour voyageurs :

Ce projet n'a pas évolué depuis la réunion du 18 juillet 2011.

Pour rappel, 4 nouveaux quais sur les 14 prévus ont pu être réalisés. La construction d'un nouveau quai à Schiffange est bloquée par des problèmes d'emprises. Les quais restants avaient été planifiés dans le cadre du concept Train-Tram et sont donc en attente pour l'instant.

Les problèmes d'emprises sont rencontrés en raison du refus de vente de plusieurs propriétaires de terrain. A l'heure actuelle, la SNCF mène des discussions avec l'Administration communale de Schifflange afin de déterminer si un réaménagement de la gare de Schifflange pourrait remplacer la construction du quai envisagé.

Projet 14 – Renouvellement de voie et d'appareils de voie et autres travaux :

La phase c) du projet a été réalisée à 80% (501 sur 629 appareils de voie ont été équipés de dispositifs anti-graissage). Les 20% restants sont réalisés petit à petit en fonction d'autres travaux de maintenance. Ce projet permet d'affecter la plus grande partie du personnel auparavant en charge du graissage des appareils de voie à d'autres tâches de maintenance.

Projet 17 – Ligne de Luxembourg à Wasserbillig :

Pour rappel, le projet est presque terminé, mais une partie n'a pu être réalisée en raison d'un problème de terrain au niveau de la gare de Wecker. Il a été décidé d'abandonner cette phase du projet qui n'est pas jugée indispensable, d'autant plus que les exigences d'exploitation ont changé entretemps.

Projet 19 – Ligne du Nord :

Les travaux sur les tronçons Clervaux-Troisvierges-frontière belge et Luxembourg-Heisdorf sont achevés ; ils sont en cours sur le tronçon Ettelbruck-Kautenbach.

Projet 20 – Tronçon de ligne Berchem/Nord-Oetrange:

Pour rappel, en cours de réalisation de ce projet, la vétusté d'une partie de petits ponts du tronçon a été constatée. Comme il aurait été irrationnel de renouveler des voies sur des ponts vétustes, ces derniers ont été rénovés dans le cadre du présent projet (dont 1 en collaboration avec l'Administration des Ponts et Chaussées) (voir photos). Le décompte du projet est en cours.

Projet 21 – Raccordement ferroviaire de Kirchberg et de Findel :

Extrait du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2010 :

« Le gros œuvre du tunnel du quai pour voyageurs sur le site de l'aéroport du Findel a été achevé ; les travaux et études ont été stoppés suite à une réévaluation du montant global des travaux à 1,2 milliard d'euros, ce prix comprenant la construction d'une gare au niveau de la Luxexpo (Kirchberg). Il est précisé que, peu importe l'évolution du projet, l'utilité de la construction du tunnel sous l'aéroport est d'ores et déjà avérée.»

Il est précisé que le montant des « dépenses à réaliser » de 389 millions d'euros inscrit dans le tableau repris en annexe correspond au montant accordé par le biais de la loi correspondante, votée en 2003, alors que les estimations d'aujourd'hui (au niveau de l'avant-projet sommaire) dépassent ce montant de loin. Il est convenu que cette information sera ajoutée au tableau.

Projet 22 – Construction d'une antenne ferroviaire Belval-Usines – Belvaux-Mairie :

La gare Belval-Université (anc. Usines) est déjà en service. Le Park&Ride est en construction (phase a) du projet).

La passerelle pour piétons assurant l'accès au campus du Lycée technique de Belval est en service. Le restant de la phase b) du projet est en attente de la réalisation du tunnel vers Oberkorn. L'estimation du coût de ce tunnel est en cours, mais il est d'ores et déjà prévisible qu'il sera beaucoup plus élevé qu'estimé initialement. A l'heure actuelle, sa réalisation n'est pas prévue dans la programmation pluriannuelle du Fonds du Rail.

Projet 24 – Gare de Luxembourg – reconstruction d'un passage supérieur :

Le nouveau pont est entré en service au mois de septembre 2011. Pour rappel, malgré le prix élevé de cette matière première au moment de la soumission, alors que ce projet nécessitait de grandes quantités de fer, le coût du projet sera en deçà des limites du budget voté.

Projet 25 – Gare périphérique de Howald :

La réalisation de la phase 1 de la gare périphérique de Howald implique, outre la construction d'un quai à voyageurs unique, la réalisation préliminaire des installations suivantes :

- Raccordement voies 10 + 11 : Installation d'un appareil de voies supplémentaire entre les voies 10 et 11 situé au Sud de la gare centrale
- Adaptations au triage de Luxembourg : renouvellement des installations ferroviaires à Luxembourg Sud (voies 150 –154).

La gare pourrait entrer en service fin 2015.

Le planning actuel des projets prévoit l'échelonnement des dépenses suivant :

2013 : 2 millions d'euros

2014 : 10 millions d'euros

2015 : 15 millions d'euros

2016 : restant

Il est précisé que les dépenses sont effectuées en fonction de l'avancement des travaux et non l'inverse (i.e. l'avancement des travaux ne peut être entravé par l'épuisement d'enveloppes budgétaires prédéfinies pour une période précise).

Motion 2009/15 – Ligne du Nord – reconstruction du pont rivière en gare de Ettelbruck :

Ce projet est pratiquement achevé.

Comme pour le nouveau pont situé rue d'Alsace (voir projet 24 ci-dessus), le prix avantageux de l'acier au moment de la soumission a permis la réalisation d'une économie substantielle sur ce projet.

La SNCFL mène actuellement des discussions avec les responsables de la Nordstad au sujet du concept de la future gare d'Ettelbruck.

Projets modifiés ou à modifier :

Projets 2a et 2b – Mise à double voie de la ligne Pétange-Luxembourg :

Il est rappelé que le 16 juillet 2007, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et des Comptes avait donné son autorisation, dans le cadre de la mise à double voie du tronçon de ligne entre Pétange et Dippach/Reckange, également au renouvellement complet de la superstructure et de la plate-forme de la voie existante, initialement non-prévu dans le projet de loi respectif. Par le biais de la motion du 24 octobre 2007, la Chambre des Députés a autorisé officiellement le Gouvernement à procéder à ces travaux non-prévus initialement. Les dépenses supplémentaires engendrées par le renouvellement complet de la partie subsistante des superstructure et plate-forme existantes du tronçon de ligne Pétange ont été assurées par les économies réalisées sur ces deux postes par rapport au budget initial d'octobre 2001, sans pour autant conduire à un dépassement de l'enveloppe budgétaire globale autorisée par le législateur pour le projet de mise à double voie intégrale de Pétange à Luxembourg (voir le procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2007).

Les travaux relatifs à la partie a. du projet sont en cours, alors que la partie b. est achevée.

Sur les 6 passages à niveau dont le projet prévoit la suppression, 4 l'ont déjà été. Une partie des coûts relatifs à ces travaux a été supportée par l'Administration des Ponts et Chaussées. Des problèmes d'acquisition de terrains ont freiné la réalisation des infrastructures routières nécessaires à la suppression du passage à niveau de Dippach. Des problèmes d'emprises similaires sont rencontrés dans la périphérie de la capitale (Merl).

La mise en service de la double voie est prévue pour décembre 2012.

Il est encore précisé que le projet a bénéficié de deux concours financiers communautaires d'environ 5 et 3,5 millions d'euros. Ces montants contribuent à l'alimentation du Fonds du Rail et ne sont pas portés en déduction du coût du projet.

Projet 9 – Installation d'un dispositif d'arrêt automatique et d'un système de contrôle de vitesse sur l'ensemble du réseau :

Pour rappel, le deuxième volet du projet, l'installation d'un système de contrôle de vitesse (European Train Control System - ETCS) sur l'ensemble du réseau, a été retenu comme projet d'intérêt commun dans le cadre du programme de soutien financier de la Commission Européenne dans le domaine des réseaux transeuropéens d'infrastructures de transport. Ainsi, cette dernière a octroyé, en tout, quatre concours financiers communautaires à l'Etat Luxembourgeois pour l'étude du projet en question dans le cadre de la programmation annuelle de transport (RTE-T) en vue d'une mise en place sur le réseau ferré luxembourgeois.

Dans ce contexte, le Luxembourg a dû s'engager à équiper 10 trains du système pour effectuer les tests nécessaires. Ensemble avec d'autres modifications, cet équipement a entraîné une réévaluation du projet, accordée par la loi du 6 mai 2010.

A l'heure actuelle, l'installation de l'ETCS est réalisée à 90%; une partie a été mise en service fin mars 2012 sur la ligne Belval-Pétange. La dernière partie, concernant la ligne Luxembourg- Kleinbettingen, sera mise en service en même temps que les nouveaux postes directeurs fin 2013.

Projet 16 – Ligne de Luxembourg à Wasserbillig :

Extrait du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2010 :

« La loi concernant ce projet, votée en 2003 et prévoyant un budget de 113,3 millions d'euros, est basée sur un avant-projet sommaire (APS). Les études de l'avant-projet définitif (APD) achevées récemment ont abouti à une réévaluation du coût du projet à 212 millions d'euros. Une nouvelle loi devra être votée avant le début des travaux. »

Le coût projeté s'élève finalement à 215 millions d'euros. Un projet de loi correspondant (doc. parl. n°6346) a été déposé le 21 octobre 2011 et sera avisé par le Conseil d'Etat le 24 avril 2012.

En ce qui concerne la partie du projet prévoyant la suppression d'un passage à niveau à Luxembourg-Cents, des discussions ont lieu avec les habitants de ce quartier. Il est d'ores et déjà évident que pour des raisons techniques et surtout financières, il ne sera pas possible de faire passer le trafic ferroviaire dans un tunnel à cet endroit.

Projet 18 – Réseau ferroviaire luxembourgeois – réseau radio numérique ERTMS / GSM-R:

Extrait du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2010 :

« Ce projet a été réévalué sur base de l'expérience des pays voisins ayant déjà réalisé leur réseau radio numérique. Son coût estimé ayant doublé, il fera l'objet d'un nouveau projet de loi. »

Ce projet de loi (doc. parl. n°6347) a été déposé le 21 octobre 2011 et sera avisé par le Conseil d'Etat le 24 avril 2012.

Projet 23 – Construction d'un nouveau viaduc à deux voies à la sortie Nord de la Gare de Luxembourg :

Extrait du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2010 :

« Il est rappelé qu'au cours de la réunion du 9 mars 2009, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire avait été informée des problèmes rencontrés dans le cadre du projet de réaménagement général de la tête Nord de la Gare de Luxembourg et avait pris acte, d'une part, que des transferts de crédits auraient lieu entre les différents projets repris dans la loi du 18 avril 2004 et, d'autre part, qu'un nouveau projet de loi précisant les changements de programme survenus au cours des travaux serait déposé (voir le procès-verbal de la réunion du 9 mars 2009). Monsieur le ministre annonce que le dépôt du projet de loi est imminent. »

Pour rappel, le projet de loi n'est pas encore prêt à être déposé en raison de problèmes techniques rencontrés sur la partie des travaux en réalisation (retards dus à des fouilles archéologiques, déviations retardées en raison de travaux effectués par l'Administration des Ponts et Chaussées, travaux imprévus de consolidation d'un talus, etc.).

Il est précisé qu'un stand d'information au public a été installé sur le chantier du nouveau viaduc Pulvermuehle.

Sur proposition de l'un de ses membres, la Commission accepte de s'associer à une visite du chantier au cas où la Commission du Développement durable venait à en organiser une.

Projets à entamer :

Motion 2008/31 – Ligne de Pétange à Esch/Alzette – suppression de deux passages à niveau :

Ce projet, nécessitant la construction de nouvelles infrastructures routières, sera réalisé en plusieurs phases.

Motion 2011/34 – Point d'arrêt de Differdange :

Ce projet très récent n'a pas été évoqué en détail.

Alimentation du Fonds du Rail :

Vu que la mobilité et le transport public font partie des thèmes primordiaux du Gouvernement, Monsieur le Ministre estime que les projets dépendants du Fonds du Rail et considérés comme prioritaires ne subiront aucune restriction d'ordre budgétaire au cours des prochaines années.

Sur demande d'un membre de la Commission, le Ministre s'engage à fournir le montant global du coût des projets financés par le Fonds du Rail au cours des prochaines années. Dans ce contexte, la Commission souhaite également connaître les estimations de l'évolution du budget de la SNCFL sur les prochaines années.

*

La Commission remercie le Ministre ainsi que les représentants de la SNCFL pour l'efficacité de la gestion des projets de la SNCFL.

- 3. Demande d'avis du Ministre de l'Intérieur et à la Grande-Région (voir courriers électroniques du 2 et du 27 mars 2012)
- Préparation à la réunion du 20 avril 2012**

Madame le Président informe les membres de la Commission que, suite à sa demande d'un avis de la part du service juridique (voir procès-verbal de la réunion du 19 mars 2012), le service juridique et la secrétaire de la Commission ont procédé à un échange de vues qui peut être résumé comme suit :

Les deux lois spéciales autorisant le Gouvernement à consacrer un montant précis à la construction de stations d'épuration ont été votées en 1999.

En mai 2009, par le biais de la *loi du 29 mai 2009 portant modification de l'article 80 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le Budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat* (doc. parl. n°6011B), le seuil à partir duquel tout engagement financier doit être autorisé par une loi spéciale est passé de 7,5 millions d'euros à 40 millions d'euros.

En 2012, le Ministre de l'Intérieur informe les membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire que les budgets votés des deux projets de construction de stations d'épuration ont été dépassés, l'un des projets étant achevé, l'autre toujours en cours. Il pose alors la question de la nécessité du dépôt d'un nouveau projet de loi, alors que les dépassements des montants autorisés par les lois de 1999, ainsi que le budget définitif (initial + dépassement) de chacun des deux projets concernés sont inférieurs à 40 millions d'euros.

En raison du principe de la non-rétroactivité de la loi, de l'absence de dispositions transitoires s'appliquant aux «anciennes» lois de financement et de l'observation formulée par le Conseil d'Etat dans ses avis portant sur les deux projets de lois (« Il est évident que tout dépassement, voire toute modification de ce montant, doivent faire l'objet d'une autorisation par voie législative, la loi du 31 août 1989 portant exécution de l'article 99, troisième et quatrième phrases, de la Constitution, étant d'interprétation stricte. »), il est conclu que les dépassements en question devraient être régularisés par le dépôt de nouveaux projets de loi.

Il est ensuite rappelé qu'en mai 2009, au moment du passage du seuil de 7,5 millions d'euros à 40 millions d'euros, la Chambre des Députés a voté une motion invitant le Gouvernement à veiller à ce que la procédure à suivre en matière de préparation et de présentation de nouveaux projets d'infrastructure, mise au point par la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et le Ministre des Travaux publics, soit appliquée, mutatis mutandis, par tous les départements ministériels. Le point 7 de cette procédure prévoit qu'un nouveau projet de loi devra être déposé à chaque fois que les dépenses pour un projet dépassent 5% du montant autorisé et qu'un dépassement inférieur à 5% du coût global doit être autorisé dans le cadre de l'approbation de la loi concernant les recettes et les dépenses de l'Etat pour l'exercice suivant.

Les dépassements constatés par le Ministère de l'Intérieur étant supérieurs à 5%, la nécessité du dépôt d'un projet de loi pour leur régularisation est encore confirmée.

La réalisation d'une nouvelle phase d'un projet de construction d'une station d'épuration est quant à elle soumise au seuil des 40 millions d'euros.

Discussion :

Les membres de la Commission partagent tous cette interprétation. Ils constatent que la mise en place de la procédure a conduit à une gestion financière plus rigoureuse au sein des ministères et concorde pour dire que son application est d'autant plus importante en ces temps de crise.

Certains membres de la Commission évoquent le vote éventuel d'une motion afin que les travaux non achevés de l'une des stations d'épuration ne soient pas retardés dans l'attente du vote d'un nouveau projet de loi.

En réponse à une question, Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures confirme l'application du point 7 de la procédure à tous les projets d'infrastructure en cours. Il attire l'attention sur le fait que ce n'est pas le Ministère de l'Intérieur, mais les communes qui sont les maîtres d'ouvrage des projets de construction de stations d'épuration.

4. Examen des derniers transferts de crédit (voir courrier électronique du 3 avril 2012)

Les transferts de crédit ne suscitent pas de commentaires particuliers de la part des membres de la Commission.

Luxembourg, le 23 avril 2012

La secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président,
Anne Brasseur

Annexe:

Bilan financier des grands projets d'infrastructure ferroviaire – Situation au 31.12.2011



Service Gestion Infrastructure

GI-PR

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Réunion du 16 avril 2012

Bilan financier des grands chantiers du Fonds du Rail

Carte schématique



Service Gestion Infrastructure
Division Planification Ressources

Grands projets d'infrastructure ferroviaire

(situation au 31.12.2011)

Projets en cours de réalisation

Projets concernant plusieurs sections/lignes :

- Projet 2.a : Mise à double voie intégrale ligne de Pétange à Luxembourg.
- Projet 3.b : Augmentation de la capacité de la ligne du Nord.
- Projet 9b: Implémentation du système de contrôle de vitesse ERTMS/ETCS.
- Projet 10 : Aménagement de nouveaux quais pour voyageurs.
- Projet 14.c : Aménagement de supports anti-graissage dans les aiguilles des appareils de voie.
- Projet 17 : Modernisation des installations de signalisation et de télécommunication sur la ligne Luxembourg – Wasserbillig.
- Projet 18 : Aménagement réseau radio numérique intégrée ERTMS/GSM-R
- Projet 19 : Renouvellement des installations de voie sur différents tronçons de la ligne du Nord.

Autres projets :

 Projet 7 : Centre de remisage et de maintenance	 Projet 16 : Mise à double voie Hamm – Sandweiler
 Projet 20 : Courbe Berchem/N. – Alzingen. Renouvellement.	 Projet 21 : Raccordement Kirchberg / Findel
 Projet 22 : Antenne Belvaux-Mairie. Nouvelle gare Belval-Université	 Projet 23 : Nouveau Viaduc Pulvermuehle/ Gare Luxembourg
 Projet 24 : Passage supérieur / rue d'Alsace	 Projet 25 : Gare périphérique Howald
 Motion 2009/15 : Pont rivière à Ettelbruck	 Motion 2008/31 : Suppression PN et reconstruction arrêt Oberkorn
	 Motion 2011/34 : Mise en conformité arrêt Differdange

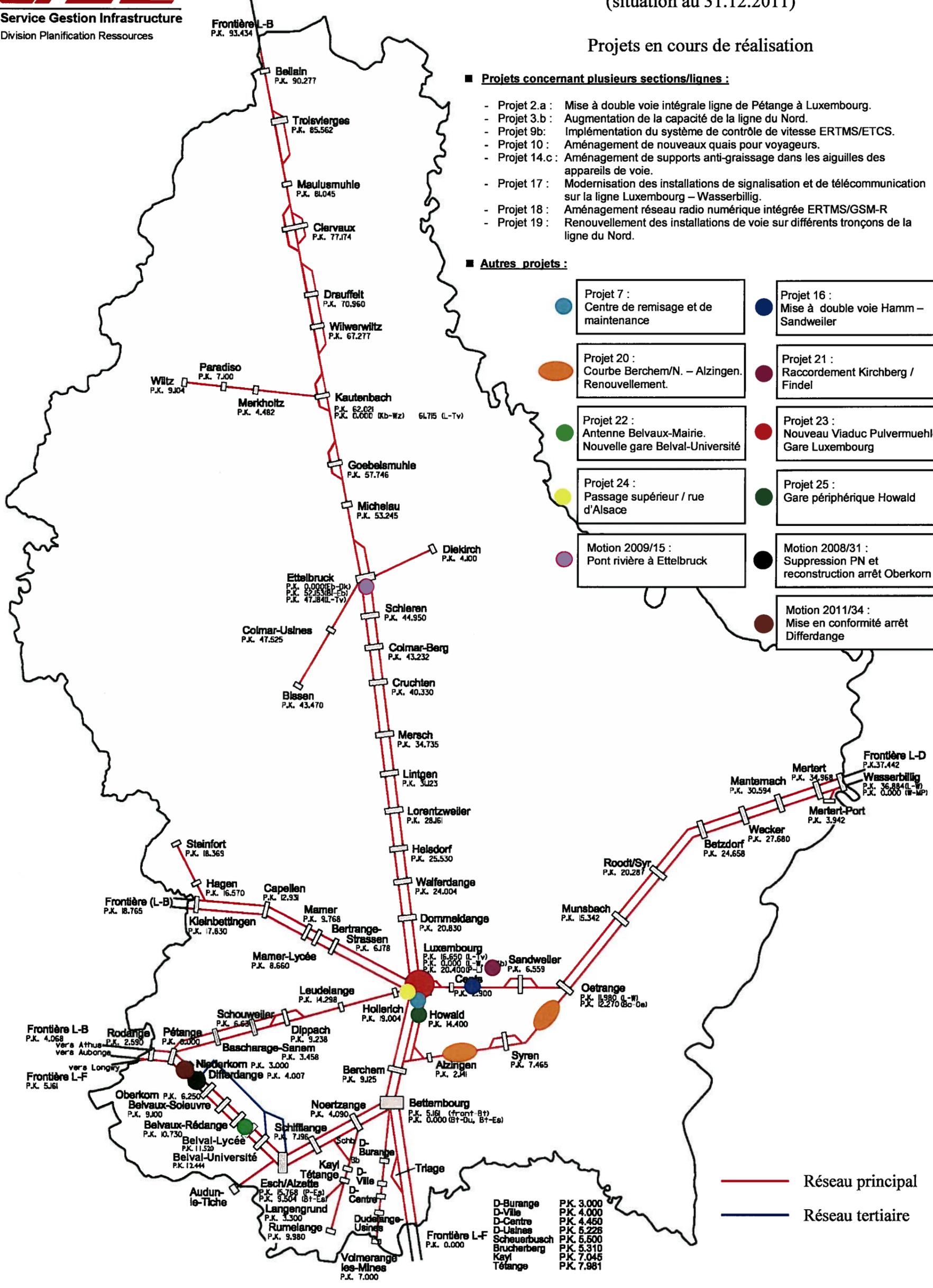


Tableau récapitulatif

Bilan financier des grands projets d'infrastructure ferroviaire - Situation au 31.12.2011

Projets approuvés par une loi / motion	Etat d'avancement du projet	Approbation			Adaptation du montant approuvé à l'indice des prix de la construction		Clôturé au montant de	Economie si (+) Dépassement si (-)	Réalisé au 31.12.2011 (% du montant approuvé/adapté/estimé)	Dépenses à réaliser	Engagé au 31.01.2012	Travaux réalisés sur site %
		Loi/motion du	Montant approuvé / estimé	Indice semestriel des prix de la construction	Montant adapté	Indice semestriel des prix de la construction						
PROJETS AGHEVÉS												
6	Gare Esch-sur-Alzette (modernisation et renouvellement des installations fixes, situation définitive).	achevé en 2011	03/06/03	25 161 193 €	554,26 1er oct 2001	26 762 839 €	633,42 1er oct 2006	21 233 192 €	5 529 646 €			100%
PROJETS EN COURS												
3	Renouvellement complet de voie et des infrastructures de la ligne de Luxembourg à Gouvy, dite "Ligne du Nord", en particulier de la section de voie Walferdange - Lorentzweiler et augmentation de la capacité de ligne.	en cours	03/06/03	14 497 656 €	524,53 1er avril 2000							
	a. Renouvellement de voie entre Walferdange et Lorentzweiler.	achevé en 2004	03/06/03	3 044 975 €	524,53 1er avril 2000	3 256 398 €	600,88 1er oct 2004	1 569 634 €	1 686 764 €			100%
	b. Augmentation de la capacité de la ligne du Nord.	en cours	03/06/03	11 452 681 €	524,53 1er avril 2000	15 578 099 €	633,42 1er oct 2006			1 039 688 €	14 538 411 €	25 280 € 6,7%
7	Création d'un faisceau de remisage pour le matériel roulant en Gare de Luxembourg.	en cours	03/06/03	102 570 000 €	554,26 1er oct 2001	116 259 791 €	633,42 1er oct 2006			70 771 106 €	45 488 685 €	1 437 825 € 60,9%
10	Aménagement de nouveaux quais pour voyageurs.	en cours	03/06/03	9 915 741 €	524,53 1er avril 2000	11 642 539 €	633,42 1er oct 2006			5 622 077 €	6 020 462 €	146 131 € 48,3%
14	Renouvellement de voie et d'appareils de voie, aménagement de supports spéciaux anti-graissage dans les aiguilles des appareils de voie.	en cours	03/06/03	8 676 273 €	524,53 1er avril 2000							
	a. Renouvellement de voie, d'appareils de voie et remplacement de rail.	achevé en 2004	03/06/03	3 718 403 €	524,53 1er avril 2000	3 911 959 €	600,88 1er oct 2004	3 760 828 €	151 130 €			0 € 100%
	b. Aménagement de nouvelles voies et de nouveaux appareils de voie tertiaires.	abandonné	03/06/03	2 478 935 €	524,53 1er avril 2000	2 987 047 €	633,42 1er oct 2006	0 €	2 987 047 €			0 € 0%
	c. Aménagement de supports anti graissage dans les aiguilles des appareils de voie.	en cours	03/06/03	2 478 935 €	524,53 1er avril 2000	2 979 575 €	633,42 1er oct 2006			1 932 665 €	1 046 910 €	244 252 € 64,9%
17	Ligne de Luxembourg à Wasserbillig. Modernisation des installations de signalisation et de télécommunication des postes de Wecker, Roodt, Oetrange et Sandweiler-Contern.	en cours	03/06/03	25 606 000 €	554,26 1er oct 2001	28 894 957 €	633,42 1er oct 2006			18 848 896 €	10 046 061 €	250 159 € 65,2%
19	Ligne du Nord. Renouvellement d'installations de voie sur plusieurs tronçons de ligne.	en cours	03/06/03	40 016 000 €	554,26 1er oct 2001	45 440 531 €	633,42 1er oct 2006			23 320 751 €	22 119 780 €	565 829 € 51,3%

Projets approuvés par une loi / motion	Etat d'avancement du projet	Approbation			Adaptation du montant approuvé à l'indice des prix de la construction		Clôturé au montant de	Economie si (+) Dépassement si (-)	Réalisé au 31.12.2011 (% du montant approuvé/adapté/estimé)	Dépenses à réaliser	Engagé au 31.01.2012	Travaux réalisés sur site %	
		Loi/motion du	Montant approuvé / estimé	Indice semestriel des prix de la construction	Montant adapté	Indice semestriel des prix de la construction							
20	Tronçon de ligne Berchem/Nord-Oetrange et courbe de raccordement d'Alzingen. Renouvellement complet d'installations de voie.	en cours	03/06/03	12 752 000 €	554,26 1er oct 2001	14 196 490 €	633,42 1er oct 2006			13 515 236 € 95,2%	681 255 €	54 896 €	100%
21	Raccordement ferroviaire de Kirchberg et de Findel, d'une part, à la ligne de chemin de fer Luxembourg-Gouvy, dite Ligne du Nord, et, d'autre part, à la ligne de chemin de fer Luxembourg - Wasserbillig.	reporté	18/12/03	389 680 000 €	563,36 1er avril 2002	437 556 756 €	633,42 1er oct 2006			48 582 530 € 11,1%	388 974 225 €	594 744 €	/
22	Construction d'une antenne ferroviaire Belval-Usines - Belvaux-Mairie.	en cours	18/04/04	95 450 000 €	569,61 1er oct 2002	105 988 911 €	633,42 1er oct 2006						
	a. Arrêt Belval-Usines avec Park&Ride.	en cours	18/04/04	55 715 000 €	569,61 1er oct 2002	61 843 807 €	633,42 1er oct 2006			37 342 057 € 60,4%	24 501 750 €	15 820 860 €	65%
	b. Bifurcation vers Belvaux-Mairie.	reporté	18/04/04	39 735 000 €	569,61 1er oct 2002	44 145 104 €	633,42 1er oct 2006			2 449 358 € 5,5%	41 695 746 €	219 025 €	/
24	Gare de Luxembourg. Reconstruction du passage supérieur situé au point kilométrique 0,858 de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen (rue d'Alsace).	en cours	05/06/09	19 250 000 €	666,12 1er avril 2008	/	/			9 600 865 € 49,8%	9 649 135 €	792 688 €	90%
25	Gare périphérique de Howald. Aménagement de la phase 1.	en cours	17/12/10	42 878 500 €	666,12 1er avril 2008	/	/			189 401 € 0,44%	42 689 099 €	1 206 363 €	0%
Motion 2009/15	Ligne du Nord. Reconstruction du pont rivière situé au point kilométrique 46,930 en Gare de Ettelbruck.	en cours	19/11/09	16 800 000 €	666,12 1er avril 2008	/	/			8 705 488 € 51,8%	8 094 512 €	1 725 107 €	95%
PROJETS MODIFIÉS OU À MODIFIER													
2	Mise à double voie intégrale de Pétange à Luxembourg et de Pétange à Rodange/frontière et renouvellement et modernisation des installations fixes de ces lignes, en particulier dans les secteurs des gares de Pétange et Rodange.	en cours	03/06/03	319 920 000 €	554,26 1er oct 2001								
	a. Mise à double voie intégrale de la ligne de Pétange à Luxembourg.	en cours	03/06/03	294 100 724 €	554,26 1er oct 2001	335 262 518 €	633,42 1er oct 2006			169 019 129 € 50,4%	166 243 388 €	34 619 739 €	70%
	b. Renouvellement et modernisation des installations fixes, en particulier dans les secteurs des gares de Pétange et de Rodange.	achevé en 2008	03/06/03	25 819 276 €	554,26 1er oct 2001	26 564 997 €	633,42 1er oct 2006	23 482 578	3 082 419				100%
9	Installation d'un dispositif d'arrêt automatique des trains et installation d'un système de contrôle de vitesse sur l'ensemble du réseau. Remarque: Montant initial de 24 665 406 € approuvé par la loi du 3 Juin 2003. Réévaluation au montant de 37 269 864,25 € approuvée par la loi du 6 mai 2010.	en cours	06/05/10	37 269 864 €	666,12 1er avril 2008					28 956 530 €	8 313 334 €	650 324 €	90%
	a. Installation d'un dispositif d'arrêt automatique des trains (MEMOR II+).	achevé en 2004	06/05/10	4 244 745 €	666,12 1er avril 2008	/	/	4 244 745	/				100%
	b. Installation d'un système de contrôle de vitesse(ERTMS/ETCS).	en cours	06/05/10	33 025 119 €	666,12 1er avril 2008	/	/			24 711 785 € 74,8%	8 313 334 €	424 985 €	80%

Projets approuvés par une loi / motion	Etat d'avancement du projet	Approbation			Adaptation du montant approuvé à l'indice des prix de la construction		Clôturé au montant de	Economie si (+) Dépassement si (-)	Réalisé au 31.12.2011 (% du montant approuvé/adapté/estimé)	Dépenses à réaliser	Engagé au 31.01.2012	Travaux réalisés sur site %	
		Loi/motion du	Montant approuvé / estimé	Indice semestriel des prix de la construction	Montant adapté	Indice semestriel des prix de la construction							
16	Ligne de Luxembourg à Wasserbillig. Mise à double voie du tronçon de ligne entre Hamm (Pulvermühle) et Sandweiler.	en cours réévaluation 215 000 000 €	03/06/03	113 311 935 €	554,26 1er oct 2001	137 889 441 €	633,42 1er oct 2006			5 750 760 € 4,2%	132 138 682 €	2 964 559 €	0%
18	Réseau ferroviaire luxembourgeois. Aménagement d'un réseau radio numérique intégrée ERTMS/GSM-R (partie infrastructure).	en cours réévaluation 51 100 000 €	03/06/03	25 115 000 €	554,26 1er oct 2001	28 651 257 €	633,42 1er oct 2006			7 378 056 € 25,8%	21 273 201 €	4 670 816 €	15%
23	Construction d'un nouveau viaduc à deux voies à la sortie Nord de la Gare de Luxembourg, raccordement d'une des deux voie par un tunnel nouveau à voie unique et réaménagement général de la tête Nord de la Gare de Luxembourg.	en cours réévaluation 244 410 000 €	18/04/04	180 700 000 €	569,61 1er oct 2002	200 642 906 €	633,42 1er oct 2006						
	Phase 1.A Nouveau Viaduc Pulvermuehle	en cours	18/04/04	82 500 000 €	569,61 1er oct 2002	100 382 906 €	633,42 1er oct 2006			23 410 052 € 23,3%	76 972 854 €	57 676 155 €	35%
	Phase 1.B Aménagement de la tête nord en Gare de Luxembourg	en cours	18/04/04	38 885 000 €	569,61 1er oct 2002	100 260 000 €	633,42 1er oct 2006			61 684 417 € 61,5%	38 575 583 €	7 640 953 €	75%
	Phase 2 Nouveau tunnel et raccordement à la Gare de Luxembourg	abandonné	18/04/04	59 315 000 €	569,61 1er oct 2002	0 €	633,42 1er oct 2006	0,00 €	0,00 €				0%
PROJET À ENTAMER													
Motion 2008/31	Ligne de Pétange à Esch/Alzette. Suppression des passages à niveau (PN) 13 et 14 et reconstruction de l'arrêt d'Oberkorn.	à entamer	23/10/08	24 000 000 €	666,12 1er avril 2008					0 € 0,0%	24 000 000 €	0 €	0%
Motion 2011/34	Point d'arrêt de Differdange. Mise en conformité des quais à voyageurs, du souterrain avec escaliers et ascenseur.	à entamer	13/10/11	16 000 000 €	666,12 1er avril 2008					0 € 0,0%	16 000 000 €	0 €	0%

Projets en cours

Projets en cours

PROJET 3

Renouvellement complet de voie et des infrastructures de la ligne de Luxembourg à Gouvy, dite "Ligne du Nord", en particulier de la section de voie Walferdange-Lorentzweiler et augmentation de la capacité de ligne.

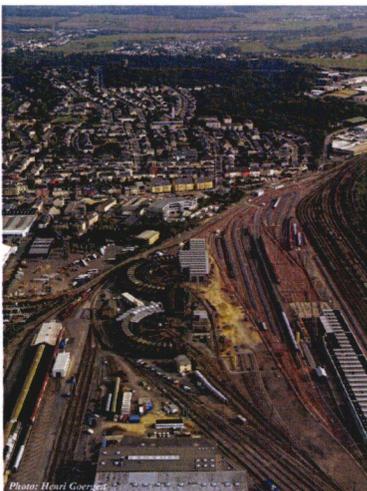
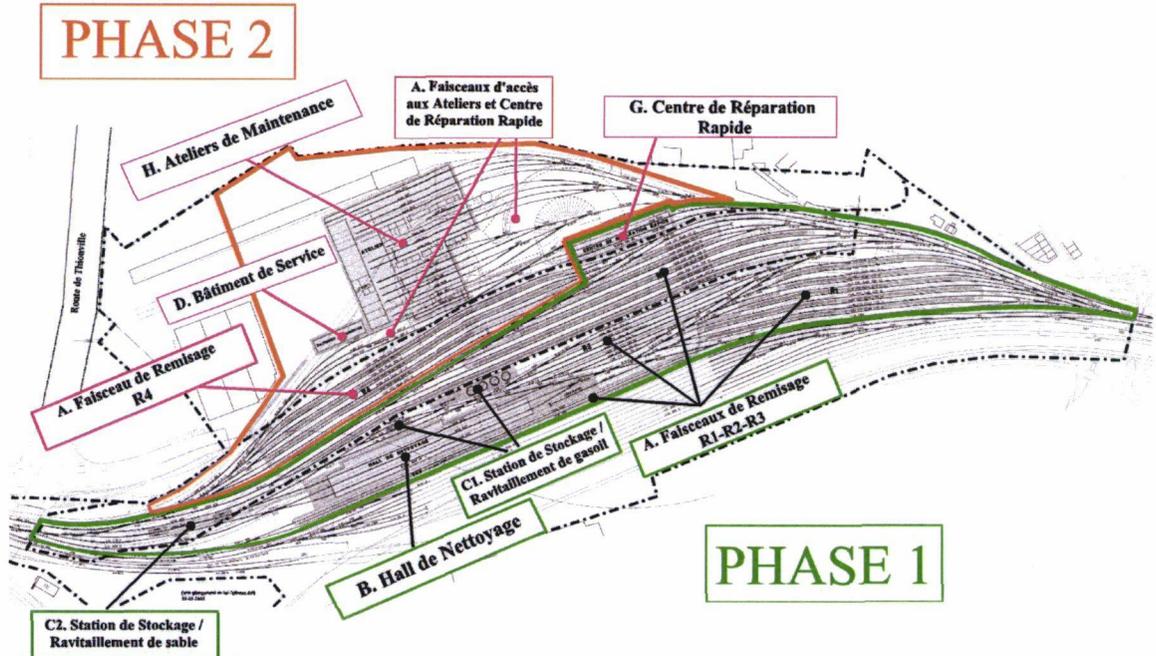


PROJET 7

Création d'un faisceau de remisage pour le matériel roulant en Gare de Luxembourg.

PROJET DU CENTRE DE REMISAGE ET DE MAINTENANCE

Phases de réalisation du projet



Construction du hall de nettoyage et de lavage avec station de ravitaillement de gasoil



Photo: Henri Goergen

Hall de nettoyage et de lavage



Poste d'aiguillage



Photo: Henri Goergen

Hall de nettoyage intérieure des véhicules ferroviaires



Photo: Henri Goergen

Station de stockage et de ravitaillement de sable et de gasoil

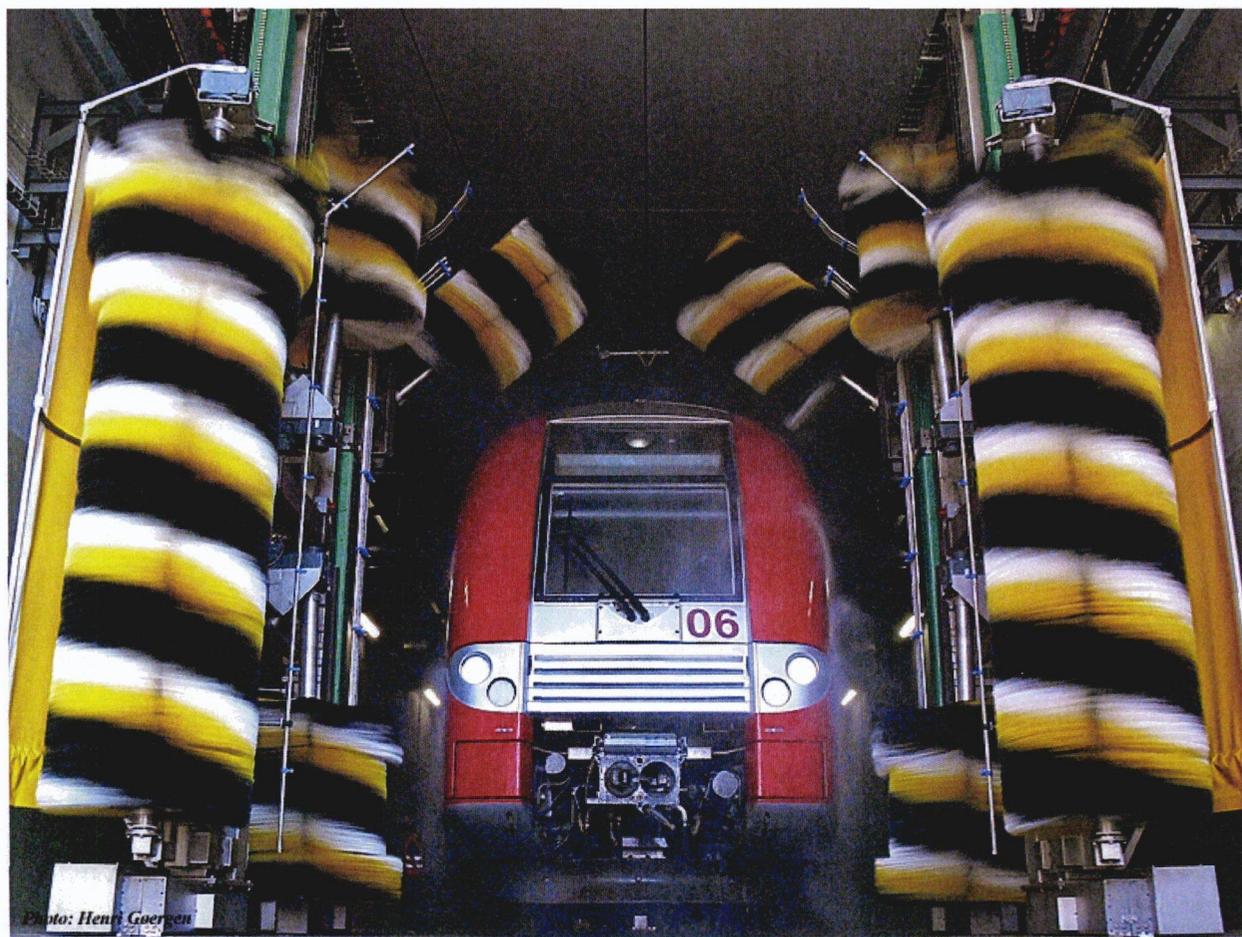


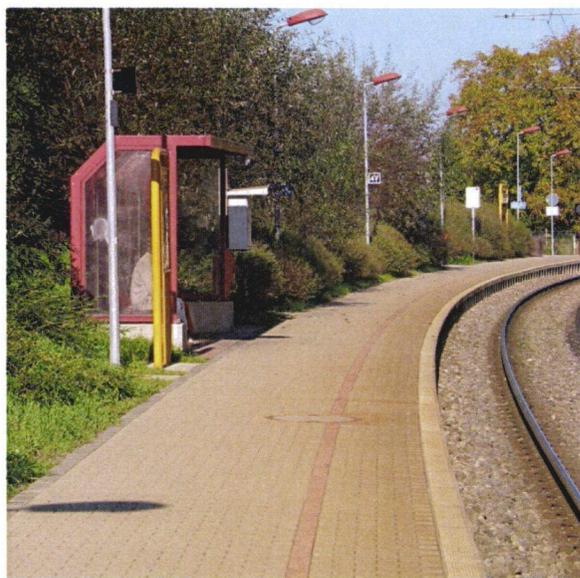
Photo: Henri Goergen

Lavage extérieur des carrosseries

PROJET 10

Aménagement de nouveaux quais pour voyageurs.

Travaux réalisés



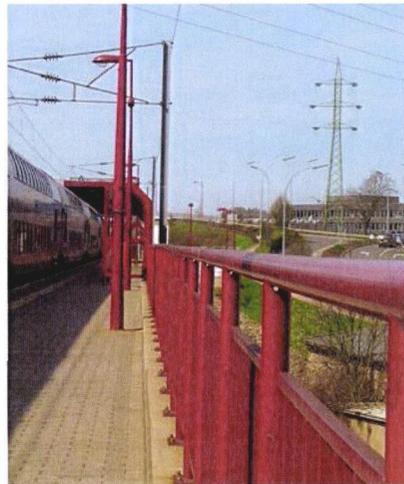
Dudelange-Burange



Dudelange-Centre



Lamadelaïne



PROJET 14

Renouvellement de voie et d'appareils de voie, aménagement de nouvelles voies et de nouveaux appareils de voie tertiaires et aménagement de supports spéciaux anti-graissage dans les aiguilles des appareils de voie.



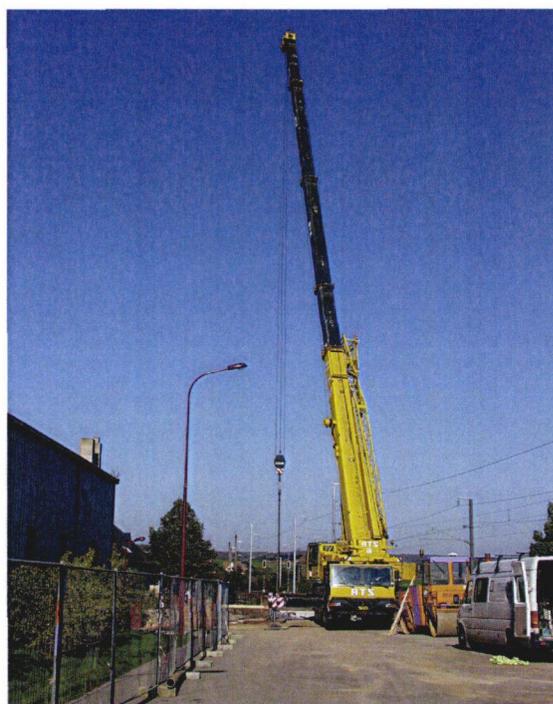
Aménagement de supports spéciaux anti-graissage dans les aiguilles des appareils de voie

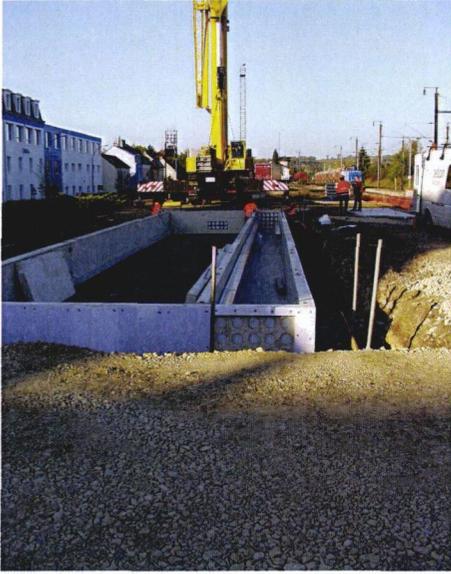
PROJET 17

Ligne de Luxembourg à Wasserbillig.
Modernisation des installations de signalisation et de télécommunication
des postes de Wecker, Roodt, Oetrange et Sandweiler-Contern



Roodt





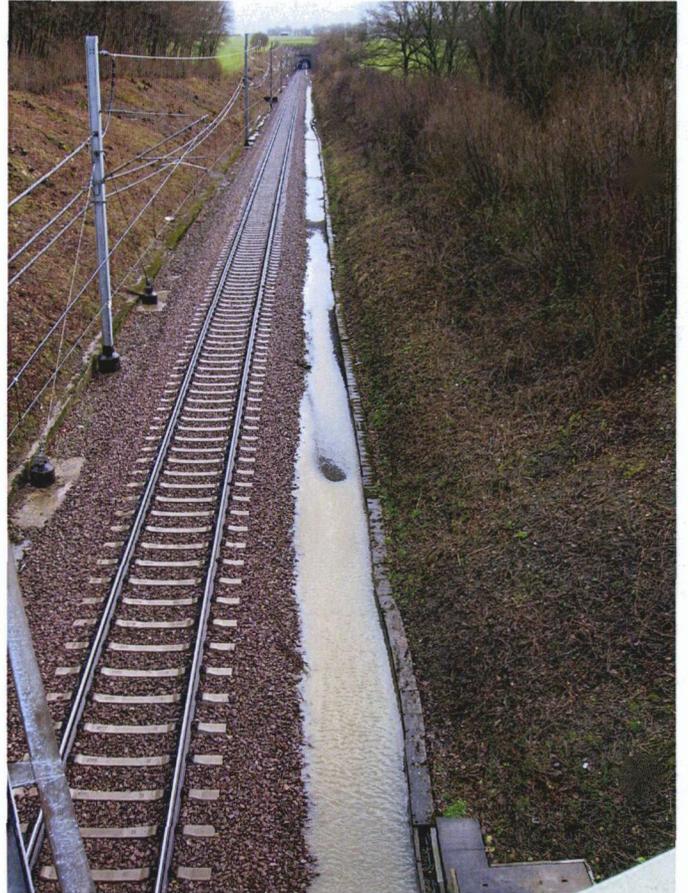
Wecker



PROJET 20

Tronçon de ligne Berchem/Nord-Oetrange et courbe de raccordement d'Alzingen.
Renouvellement complet d'installations de voie.







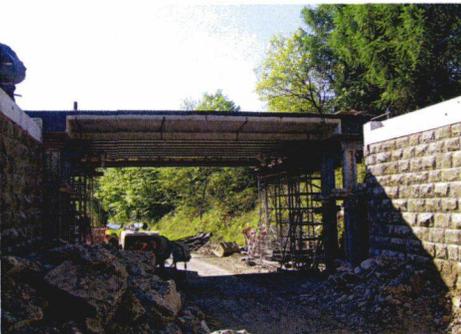
*Remplacement du tablier du passage inférieur situé
au point kilométrique 1,546*



*Reconstruction du passage inférieur situé au point kilométrique 2,746
et franchissant le CR 157 entre Roeser et Alzingen*



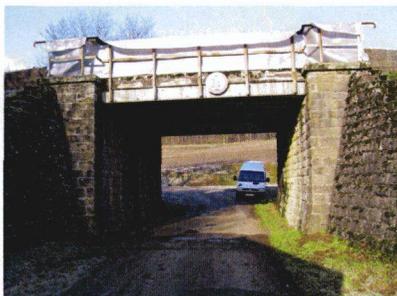
*Remplacement du tablier du passage inférieur situé
au point kilométrique 6,735*



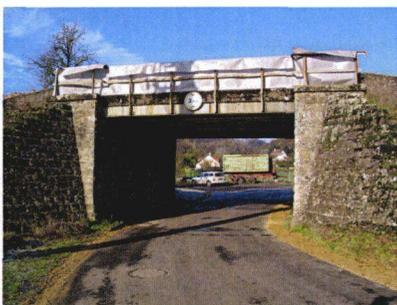
*Remplacement du tablier du passage inférieur situé
au point kilométrique 7,125*



*Remplacement du tablier du passage inférieur situé
au point kilométrique 8,325*



*Remplacement du tablier du passage inférieur situé
au point kilométrique 9,128*



*Remplacement du tablier du passage inférieur situé
au point kilométrique 9,900*



*Remplacement du passage souterrain par un nouveau cadre en
béton armé au point kilométrique 10,474*



*Remplacement du tablier du passage inférieur situé
au point kilométrique 10,850*

PROJET 22

Construction d'une antenne ferroviaire entre Belval-Usines et Belvaux-Mairie.



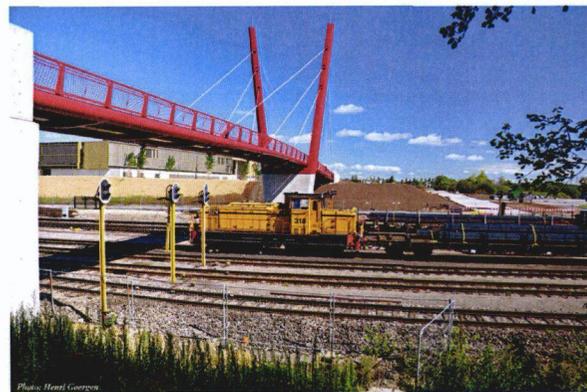
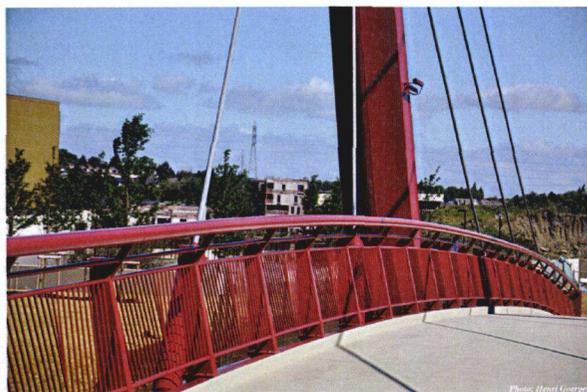
Gare Belval-Université



*Belval-Université
Construction du Park & Ride*



Arrêt Belval-Lycée



Passerelle Belval-Lycée

PROJET 24

Gare de Luxembourg.
Reconstruction du passage supérieur situé au PK 0,858
de la ligne de Luxembourg à Kleinbettingen (rue d'Alsace).



*Déplacement de l'ancien pont et
montage de la nouvelle construction*



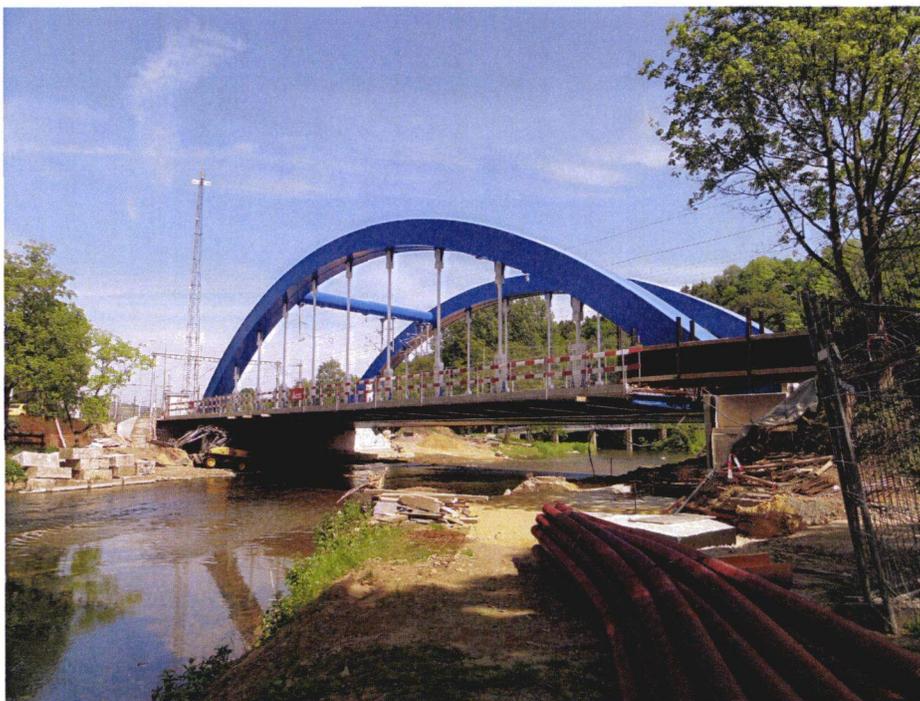
Démolition de l'ancien pont



MOTION 2009 / 15

Ligne du Nord.

Reconstruction du pont rivière situé au point kilométrique 46,930 en Gare d'Ettelbruck.





Projets modifiés ou à modifier

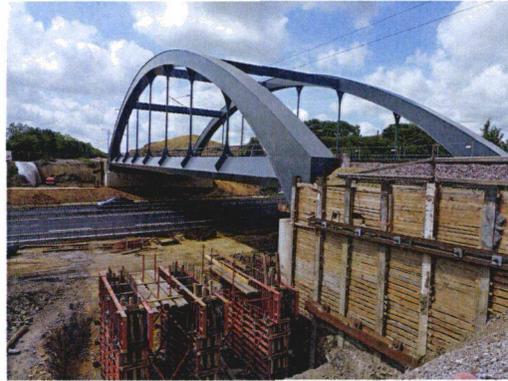
PROJET 2

Mise à double voie intégrale de la ligne de Pétange à Luxembourg
et renouvellement et modernisation des installations fixes,
en particulier dans les secteurs des gares de Pétange et de Rodange.

Extrait des travaux réalisés



*Passage inférieur situé au point
kilométrique 1,820
Mise en place d'un deuxième tablier*



*Passage inférieur situé au point
kilométrique 2,468
Construction d'un nouvel ouvrage*



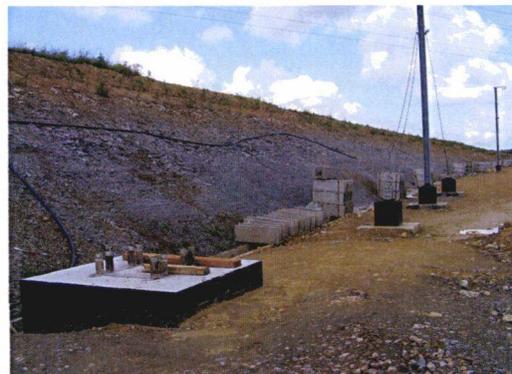
Confection de plate-formes ferroviaires



*Stabilisation du talus moyennant la
confection de colonnes ballastées*



*Confection de systèmes de
drainage et d'évacuation de
l'eau*



*Confection des fondations pour
poteaux caténares*



Construction de murs de soutènement



*Suppression du passage à niveau PN-2
par la construction d'un passage
inférieur*



*Aménagement de nouvelles
infrastructures d'accueil pour
voyageurs*



Construction de souterrains pour voyageurs



Pose de la voie courante



Pose des appareils de voie



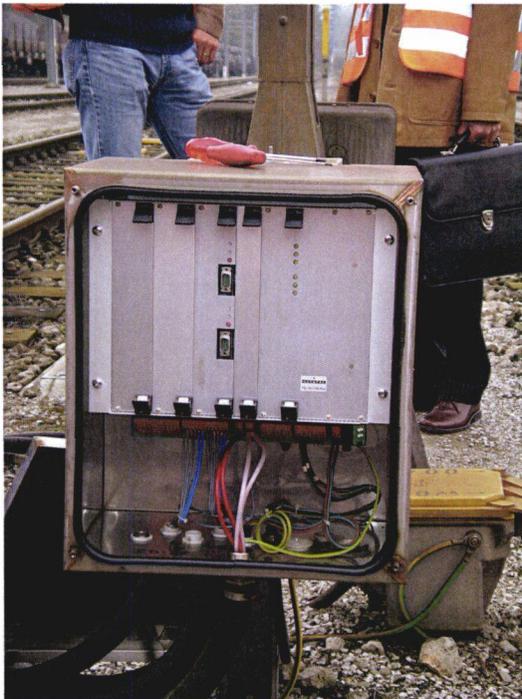
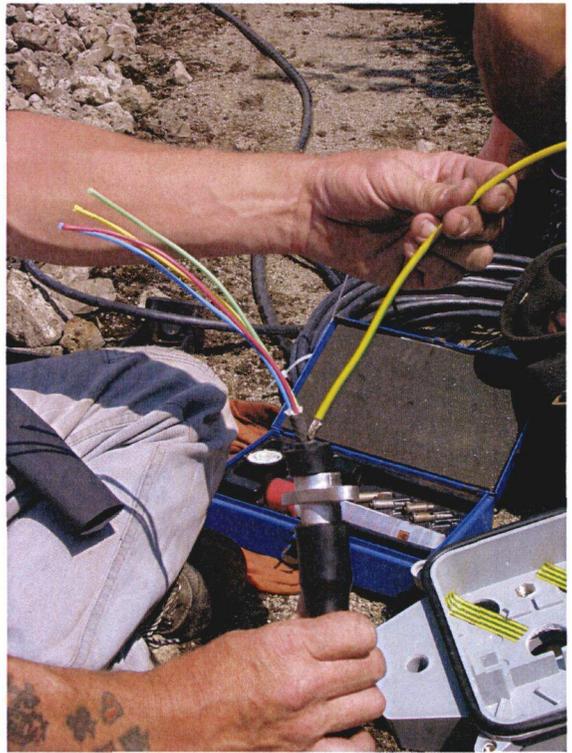
*Aménagement des installations de
traction électrique*

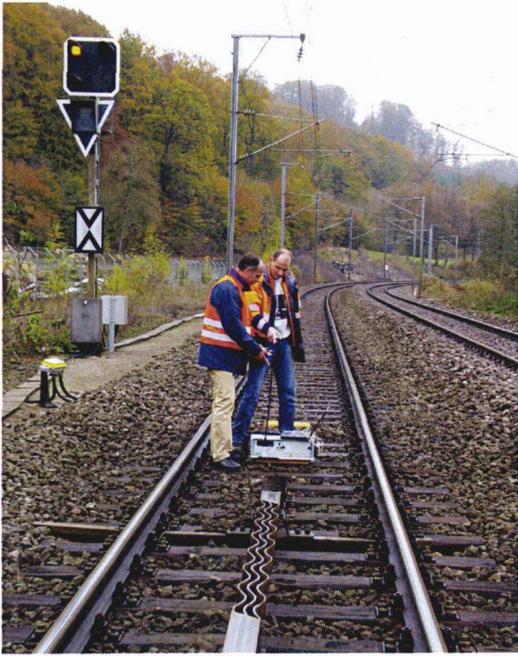


*Mise en place des installations de
signalisation*

PROJET 9

Installation d'un dispositif d'arrêt automatique des trains
et installation d'un système de contrôle de vitesse sur l'ensemble du réseau.





PROJET 16

Ligne de Luxembourg à Wasserbillig.
Mise à double voie du tronçon de ligne entre Hamm (Pulvermühle) et Sandweiler.

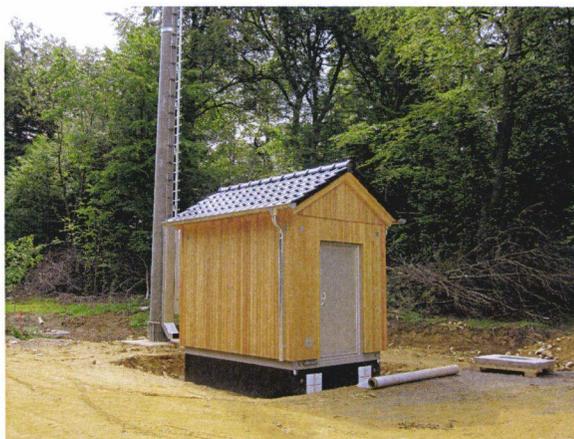
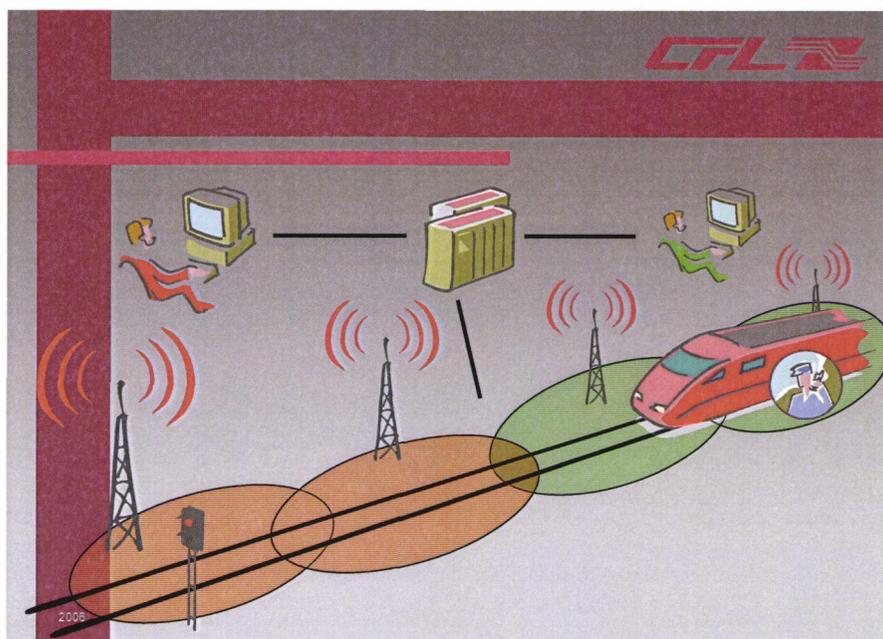


Essai de tir

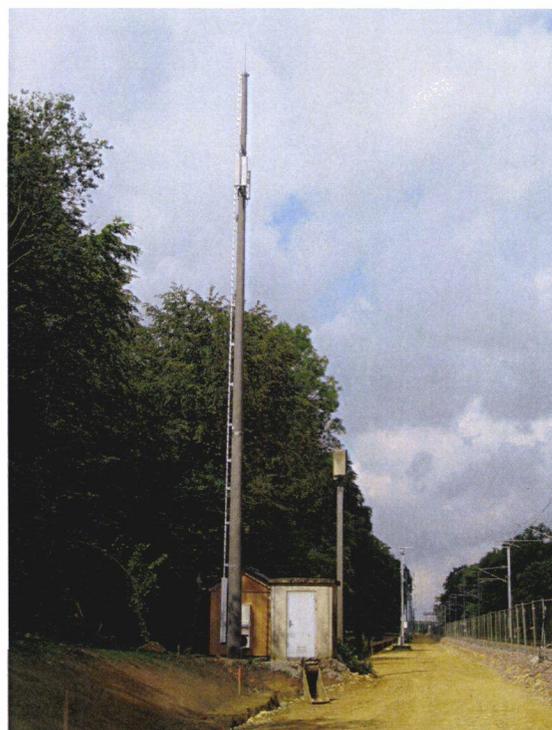


PROJET 18

Réseau ferroviaire luxembourgeois.
Aménagement d'un réseau radio numérique intégrée ERTMS/GSM-R
(partie infrastructure).



Leudelage



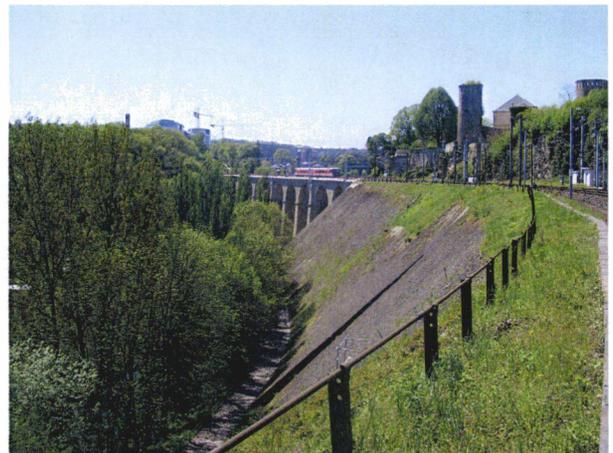
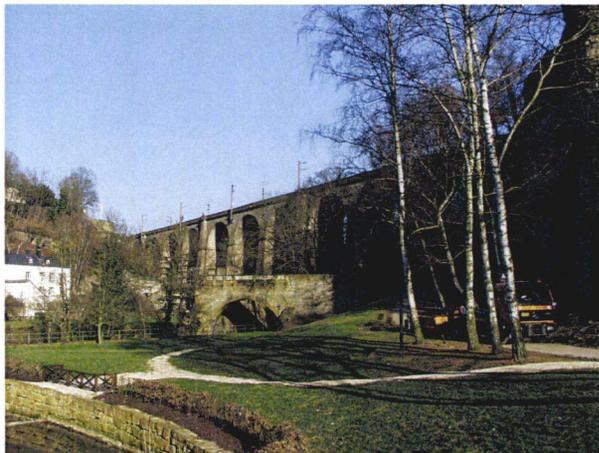
PROJET 23

Construction d'un nouveau viaduc à deux voies à la sortie Nord de la Gare de Luxembourg, raccordement d'une des deux voies par un tunnel nouveau à voie unique et réaménagement général de la tête Nord de la Gare de Luxembourg.

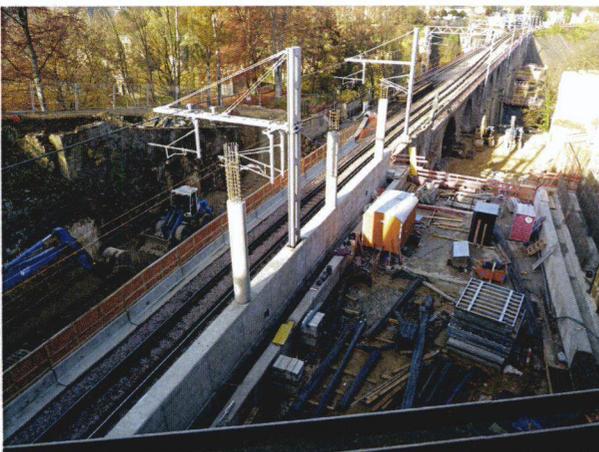
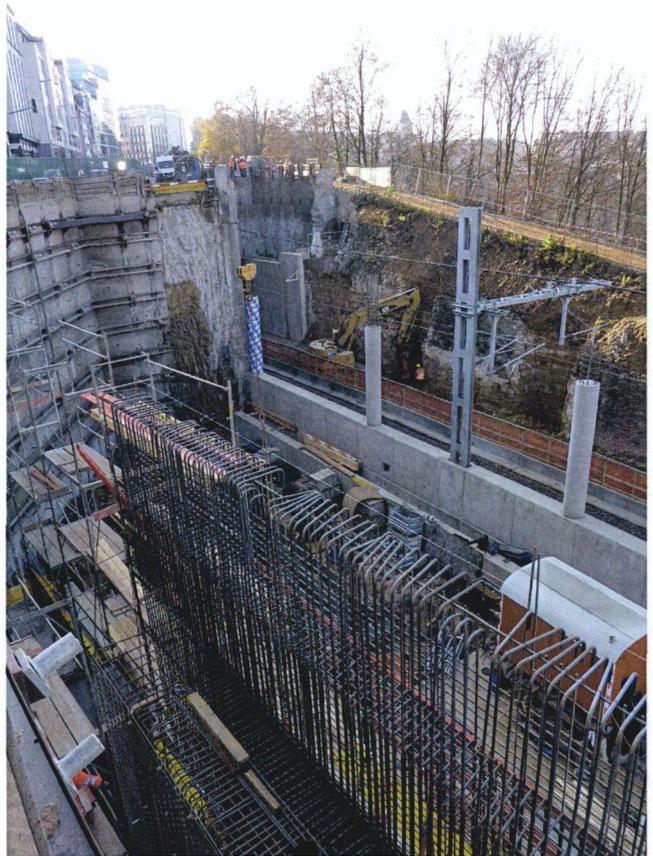
Projet nouveau viaduc



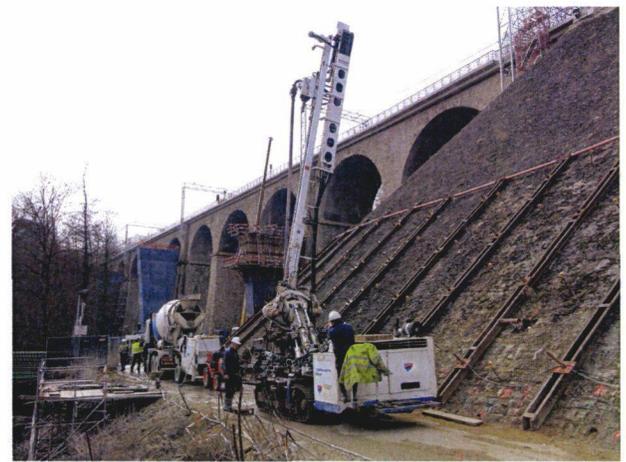
Viaduc existant



Boulevard d'Avranches



Ouvrage perré



Nouveau viaduc

